

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bourges, le lundi 26 avril 2021

## Objet : Élections départementales 2021

- → Les **déclarations de candidature** pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin des élections départementales sont ouvertes à compter d'aujourd'hui **lundi 26 avril 2021 jusqu'au mercredi 05 mai à 12h00** (heure de clôture).
- → Les déclarations de candidatures sont exclusivement reçues en préfecture du Cher (place Marcel Plaisant à Bourges) au bureau de la réglementation générale et des élections aux horaires suivants : 8h30 à 12h00 le matin et de 13h30 à 17h00 l'après-midi (12h00 le mercredi 5 mai 2021).
- → Pour faciliter l'accueil des candidats, un **module de prise de rendez-vous en ligne** est disponible, sur le site internet de la préfecture (rubrique « élections départementales des 20 et 27 juin 2021 » dédiée à cet effet sur la page d'accueil)
- → Pour tout renseignement :
  - bureau de la réglementation générale et des élections 02 48 67 35 67 ou 02 48 67 35 66
  - site internet https://www.cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-elections/Elections

Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél: 02 48 67 18 18 Mél: pref-communication@cher.gouv.fr www.cher.gouv.fr Place Marcel Plaisant CS 60022 18020 BOURGES CEDEX